le 15 mars 2021

**Objet :**

Votre proposition pour le colloque ***Des cités-jardins pour le XXIème siècle***

Bonjour

Vous nous avez fait une proposition pour le colloque ***Des cités-jardins pour le XXIème siècle*** qui aura lieu en juin 2022, intitulée :

***La cité jardin est-elle soluble dans la ville d’aujourd’hui ? Le cas briochin***

Nous vous remercions à nouveau pour cette réponse et nous avons le plaisir de vous informer que celle-ci pourra prendre place, sous forme de conférence/d’intervention en table-ronde, dans *l’item 1* consacré à *la valorisation des cités-jardins*. Elle nous semble en effet entrer en résonnance directe avec d’autres interventions portant elles aussi sur des cas très concrets.

La qualité des propositions reçues nous incite cette année à préparer une publication, en collaboration avec les éditions Parenthèses. Ainsi, nous vous proposons de travailler à la rédaction de votre article, selon les orientations suivantes soumises par le conseil scientifique :

Le cas Briochin vous permet d’évoquer les projets de mise en valeur actuels qui font se rencontrer centre social et écoles, architectes ou artistes mais tous dépassent le micro-quartier de la cité-jardin. Pourriez-vous préciser les caractéristiques paysagères de la cite-jardin ? Quels outils pourraient être utilisés pour permettre la survie de la cité en milieu ouvert alors même que des maisons ont été vendues et que le classement au titre du patrimoine XX° siècle n’a pas eu lieu.

Les normes des articles sont les suivantes : un article de 20.000 signes (comprenant espaces et notes) et 4 à 6 illustrations / un article de 5 à 10.000 signes (comprenant espaces et notes) et 2 à 4 illustrations. Vous trouverez ci-joint les recommandations typographiques.

Une première version de votre texte et de l’iconographie est attendue *pour le 30 juin 2021*. Afin de pouvoir arrêter le programme définitif du colloque et des interventions, nous vous remercions de confirmer votre engagement pour la rédaction d’un article et pour votre participation au colloque, *avant le 15 avril 2021* auprès de Milena Crespo, l’animatrice-coordinatrice de l’association ([milena.crespo@citesjardins-idf.fr](mailto:milena.crespo@citesjardins-idf.fr) / +33 6 71 12 38 09). Enfin, nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que la date précise du colloque sera connue le mois prochain, en avril 2021.

Très cordialement ,

Le comité d’organisation du colloque *Des cités-jardins pour le* XXIème*siècle*